



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONFIGURATION DISCIPLINAIRE

Réunion restreinte du 25/01/2017

PROCES-VERBAL

Nombre de membres présents : 4

Etaient présents :

Xavier FANCA (président), Jérémy SARRE, Marie-Claude MARTINEZ, Matthieu PEYNICHOUX

Le document ci-dessous est une information non exhaustive à l'attention des clubs et ne saurait se substituer ou remplacer les sanctions avec date d'effet, figurant dans l'espace Documentaire de Rolskanet : <http://rolskanet-ffrs.net/documentation>

L'exécution provisoire des sanctions ci-dessous est prononcée et compte-tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, en application de l'article 19 Du Règlement Disciplinaire l'appel est non suspensif.

Libellé décision	Article	Amende	Date d'effet	Nom du club	Date du match	Discipline
Suspension à titre conservatoire + Mise en instruction	1.16 A.RD	50,00 €	26/01/2017	HC VOIRON	21/01/2017	RINK HOCKEY
Convocation pour la séance du 9 février 2017	1.14 A.RD	50,00 €	26/01/2017	SA GAZINET CESTAS	10/12/2016	RINK HOCKEY
1 match de suspension ferme + 1 match avec sursis	1.4 A.RD	70,00 €	26/01/2017	PARIS 13	21/01/2017	ROLLER HOCKEY
1 match de suspension ferme	1.3 A.RD	50,00 €	26/01/2017	SA MERIGNAC	21/01/2017	RINK HOCKEY

Le Président : X. FANCA

Le Secrétaire : S. BRUNERIE



Commission de Discipline et des Règlements

